

T-PD-BUR51(2020)OJ

24 novembre 2020

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF
DE LA CONVENTION POUR LA PROTECTION DES PERSONNES
À L'ÉGARD DU TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES A CARACTÈRE PERSONNEL**

CONVENTION 108

51^{ème} Réunion

PROJET D'ORDRE DU JOUR

16 décembre 2020 (10h30) – 18 décembre 2020 (13h00)

www.coe.int/dataprotection

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Indicatif et sujet à modification en fonction du rythme des travaux

	Tous les horaires sont indiqués en CET	16 décembre	17 décembre	18 décembre
<i>Début</i>	10h30	Points 1 à 4, 14 et 12	Points 10 et 13	Points 7 , 9 et 15 FIN DE LA REUNION
<i>Pause</i>	13h00	<i>Pause</i>		
<i>Reprise</i>	14h30	Points 8 et 11	Points 6 et 5	
<i>Fin</i>	17h00	<i>Fin</i>		

Points 16 à 20 à traiter lorsque l'ordre des travaux le permettra.

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2020)RAP40Abr	Rapport abrégé de la 40 ^{ème} Réunion plénière (18-20 novembre 2020)
T-PD(2019)50RAP	Rapport abrégé de la 50 ^{ème} Réunion du Bureau (28-30 septembre 2020)
T-PD(2019)WP2020-2021	Programme de travail du Comité 2020-2021
T-PD(2017)Regl	Règlement intérieur
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication du Secrétariat
	Patrick Penninckx, Chef du Service de la société de l'information.
	4. Modernisation de la Convention 108
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
	<ul style="list-style-type: none"> • Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108
	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108
	<ul style="list-style-type: none"> • Protocole d'amendement
	5. État des signatures, ratifications et adhésions
Rapport d'expert Costa-Rica (en anglais seulement)	<ul style="list-style-type: none"> • Convention 108+ : état des signatures et ratifications • Convention 108 : état des signatures et ratifications <p>Expert: Mr Franck Dumortier, Consultant senior, Cybersecurity-Law</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et tiendra un échange de vues.</p>
	6. Mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+
	<p>Expert : Mme Cécile De Terwangne, CRIDS, Namur</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et tiendra un échange de vues sur la base de la dernière version des documents.</p>
Mandat	Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et de suivi
T-PD(2018)20rev6	Questionnaire sur le mécanisme d'évaluation

T-PD(2018)21rev6	Document sur le mécanisme d'évaluation et de suivi de la Convention 108+ : processus et raisonnement
	7. L'accès transfrontières aux données par les forces de l'ordre
<p>Vers un protocole à la Convention sur la cybercriminalité : consultations supplémentaires des parties prenantes</p> <p>T-PD(2019)8FIN</p> <p>Avis sur le texte provisoire et le rapport explicatif du projet de deuxième protocole additionnel à la convention de Budapest sur la cybercriminalité (ETS 185) sur la divulgation directe des informations des abonnés et donnant effet aux ordonnances d'une autre partie pour la production accélérée de données</p>	<p>Expert : M. Gert Vermeulen, Professeur Titulaire de droit pénal (européen et international), Directeur, Département de Criminologie, Droit pénal et Droit social, Institut de recherche international sur la politique pénale (IRCP)</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert et le Secrétariat et décidera du suivi à donner, si nécessaire.</p>
	<p>T-PD(2019)03</p> <p>Élaboration d'un 2e Protocole additionnel à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité : Consultation des experts en protection des données - Questions à examiner</p> <p>T-CY document de discussion: Conditions d'obtention d'informations d'abonné - adresses IP statiques ou dynamiques (uniquement en anglais)</p> <p>Réponses provisoires du Comité de Convention 108 au Guide de Discussion pour la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais)</p> <p>Messages clés de la Conférence Octopus 2018 (uniquement en anglais)</p>
	8. Reconnaissance faciale
T-PD(2020)3rev2	<u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation des Lignes directrices par le Secrétariat en vue de sa finalisation et soumission au Comité pour adoption par procédure écrite.

	<p>9. Actualisation de la Recommandation CM/Rec(2010)13 sur la protection des personnes à l'égard du traitement automatisé des données à caractère personnel dans le contexte du profilage</p>
<p>Recommandation CM/Rec(2010)13 T-PD(2019)07rev <i>publié le 1/12</i> T-PD(2019)07BISrev4 <i>publié le 1/12</i></p>	<p>Experts : M. Yves Poulet, Recteur honoraire de l'Université de Namur, ancien directeur du Centre de recherche informatique et droit (CRIDS) et M. Benoit Frénay, Chargé de cours à la faculté d'informatique, CRIDS</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau examinera le projet révisé de Recommandation, dans le but de permettre sa finalisation et approbation par procédure écrite, en vue de sa transmission ultérieure au Comité des Ministres par le Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI)</p>
	<p>10. Identité numérique</p>
<p>T-PD(2020)4rev</p>	<p>Expert : M. Pat Walshe, directeur de Privacy Matters</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation de l'expert quant à une proposition de structure de lignes directrices et tiendra un échange de vues avec ce dernier.</p>
	<p>11. Traitement des données à caractère personnel par et pour les organisations chargées des campagnes politiques</p>
<p>T-PD(2020)2rev</p>	<p>Expert : M. Colin Bennett, professeur, Département des sciences politiques, Université de Victoria</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation de l'expert quant à une proposition de structure de lignes directrices et tiendra un échange de vues avec ce dernier.</p>
	<p>12. Échange automatique de données</p>
<p>T-PD(2014)05 Avis sur les implications en matière de protection des données à caractère personnel des mécanismes d'échange interétatique et automatique de données à des fins administratives et fiscales</p>	<p>Expert : Mme Eleni Kosta, TILT, Université de Tilburg</p> <p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation de l'expert et tiendra un échange de vues sur le sujet.</p>
	<p>13. Interprétation de dispositions</p>
<p>T-PD(2020)06rev</p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau examinera le projet révisé, dans le but de permettre sa finalisation et soumission au Comité pour adoption par procédure écrite.</p>
	<p>14. Note d'orientation sur l'Article 11 de la Convention 108+</p>
	<p>Expert : M. Thorsten Wetzling, Chef de Recherche, Droits numériques, Surveillance et Démocratie, Stiftung Neue Verantwortung</p>

	<p><u>Action requise</u> : le Bureau prendra note de la présentation de l'expert et tiendra un échange de vues sur le sujet.</p>
	<p>15. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe</p>
<p>Projet de Déclaration révisée T-PD(2020)07rev <i>publié le 11/12</i></p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et finalisera le projet de déclaration conjointement préparé avec le CDENF en vue de sa soumission au Comité pour approbation par procédure écrite.</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • CAHAI • Comité pour les droits de l'enfant (CDENF) • Comité directeur sur les médias et la société de l'information (CDMSI) • La Convention sur la manipulation de compétitions sportives (la Convention de Macolin) <i>nouveau - publié le 1/12</i> <p>Experts: Daniel Cooper, Covington & Burling LLP Alessandro Mantelero, Professeur associé, Droit privé, l'Université polytechnique de Turin</p> <p><u>Action requise</u>: Le Bureau prendra note des informations fournies par les experts, tiendra un échange de vues et décidera du suivi à donner.</p>
	<p>16. Vue d'ensemble sur les activités et développements majeurs dans le domaine de la protection des données</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat et les délégations.</p>
	<p>17. Observateurs</p>
<p>Liste des observateurs</p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par les observateurs.</p>
	<p>18. Prix Stefano Rodotà</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.</p>
	<p>19. Prochaines réunions</p>
	<p>Action requise: Le Bureau prendra note des dates des prochaines réunions.</p>

Dates des réunions du Bureau:

52^{ème} Réunion du Bureau: 24-26 mars 2021

53^{ème} Réunion du Bureau: 28-30 septembre 2021

54^{ème} Réunion du Bureau: 20-22 décembre 2021

Dates des réunions Plénières:

41^{ème} Réunion Plénière: 28-30 juin 2021

42^{ème} Réunion Plénière: 17-19 novembre 2021

20. Questions diverses